

Département
de
VAUCLUSE

SYNDICAT des EAUX
DURANCE-VENTOUX

Siège : 29, Chemin du Pont – Les Iscles – CHEVAL-BLANC

EXTRAIT du REGISTRE du SYNDICAT

BUREAU SYNDICAL

Nombre de membres en exercice : 8

Séance du 17 septembre 2024

Nombre de membres présents : 5

*L'an deux mil vingt-quatre et le dix-sept septembre à dix-huit heures, le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Gérard DAUDET, Président.***

Ont pris part à la délibération : 5

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

Présents

F. BOREL (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LUBERON MONTS DE VAUCLUSE), J. DAUMAS et L. MILLE (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'APT LUBERON) D. SERRE (L'ISLE-SUR-LA-SORGUE)

Date de la convocation

11/09/2024

Excusés

F. PESCHIER (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON), C. ROYER (LE THOR)

Date d'affichage

11/09/2024

Objet de la délibération n° 09-2024

Avoirs techniques

Pouvoir

F. FARGE à L. MILLE

Monsieur Jérôme DAUMAS a été nommé secrétaire

Délibération n° 2

LE BUREAU

VU la délibération du Comité syndical n° 27-2020 en date du 8 septembre 2020 ;

OUI l'exposé de Monsieur le Président ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCORDE les avois techniques suivant :

| | | |
|---|----------------------|----------------------|
| STE ACTIF LE GORDOS - HOTEL LE JAS GORDES | | 2 114 m ³ |
| URSET Edwige | L'ISLE-SUR-LA-SORGUE | 26 m ³ |
| LA BASTIDE DU LUBERON | ROBION | 398 m ³ |

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Secrétaire de séance,

Jérôme DAUMAS.



Le Président,

Gerard DAUDET.

